

«On ne fait pas une déchetterie industrielle à 20 mètres des logements» : ce projet qui inquiète près de Nantes

Par Laurène Trillard

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 4 heures



Le 17 septembre 2022, au moins 400 personnes avaient participé à une première marche pour s'opposer à cette déchetterie dédiée aux professionnels. *ASPEC*

Les habitants de Sautron, soutenus par leur maire, ont prévu de manifester à l'entrée du conseil métropolitain vendredi pour interpeller les élus. Le porteur de projet, une société privée, fait la sourde oreille.

Le Figaro Nantes

Ils ne sont pas coutumiers des manifestations. «*On n'est pas des zadistes, ni des révolutionnaires*» prévient d'emblée Blandine Vattan, vice-présidente de l'ASPEC, l'association sautronnaise pour la protection de l'environnement et du cadre de vie, jointe par téléphone. Aussi, quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'en septembre 2022, près de 400 personnes descendirent dans les rues de Sautron (aux portes de Nantes) pour protester contre l'installation d'une déchetterie industrielle privée limitrophe d'une zone pavillonnaire.

«*C'était une marche très familiale*», se remémore cette juriste de formation, devenue à ses dépens une experte du droit de l'environnement. Elle est l'une des premières citoyennes à s'être mobilisée et à avoir rallié dans son combat des voisins mais aussi la maire Marie-Cécile

Gessant (droite) et le député Mounir Belhamiti (Renaissance). Après une année 2023 sans rebondissement majeur, les mêmes protagonistes se remettent en selle. Ils seront présents devant le conseil métropolitain vendredi matin, dès 8h15, à Nantes, afin d'interpeller les élus de la métropole. «*Ce rassemblement sera l'occasion de rappeler aux élus que le PLUm [Plan Local d'Urbanisme métropolitain] qu'ils ont voté prévoit la densification du tissu urbain réservé à l'habitat dans cette zone*», est-il mentionné dans un communiqué de presse de l'ASPEC.

Des nuisances nombreuses et variées

D'autres lotissements déjà existants sont situés à quelques dizaines de mètres du futur centre de tri, transit, regroupement de déchets industriels et déchetterie pour professionnels. «*Ça n'est pas une déchetterie lambda. Elle va traiter des métaux, des déchets de bâtiments*», fait remarquer l'édile Marie-Cécile Gessant, d'autant plus remontée qu'elle en a été informée une fois la vente du terrain signée. Quant aux entreprises du secteur, elles assurent qu'elles ne sont pas aussi grosses que Brangeon. L'élue qui a déjà refusé deux permis de construire (et pour lesquels des recours ont été déposés par le camp adverse) a bien conscience que cette activité est nécessaire. Mais elle décrit un lieu totalement inapproprié.

«*On ne fait pas une déchetterie industrielle à 20m des logements*», soupire-t-elle, encore abasourdie, alors que des promoteurs de biens en construction sont suspendus à l'avenir du site et ne peuvent pas vendre. Sans compter la résidence hôtelière adjacente. «*Beaucoup de choses font qu'on n'est pas dans une zone adéquate*», résume-t-elle en énumérant d'autres problématiques que soulèvent également les résidents. À savoir la circulation (voie unique depuis Nantes déjà empruntée par des bus et des vélos), la pollution pour la santé, les odeurs éventuelles, le bruit, les risques d'incendie, la zone humide protégée...

Le groupe Brangeon, une «*entreprise familiale et indépendante depuis 1919*» selon sa description internet est spécialisé dans la collecte, le recyclage et la valorisation. Il possède des sites notamment à Rezé, ou à Cholet, «*mais pas aussi près des habitations*», selon la vice-proutidente de l'ASPEC qui connaît désormais son sujet sur le bout des doigts. Blandine Vattan se souvient qu'au début de la fronde, la procédure enjoignait l'exploitant à une simple déclaration ICPE. Mais après le rassemblement du 17 septembre 2022, les choses ont évolué. Le député Mounir Belhamiti s'est aussi tourné vers les bonnes personnes. «*Le miniprout Christophe Béchu est intervenu au niveau de la préfecture et lui a demandé de faire le nécessaire*», relate-t-il. Finalement, la déclaration ICPE nécessaire pour démarrer a été soumise à une autorisation, et une étude d'impact environnementale a été lancée.



Le 5 avril, des compléments ont été demandés au porteur du projet, qui dispose de 3 mois pour y répondre

La préfecture de Loire-Atlantique

«Brangeon a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale le 26 janvier 2024. À l'issue de son instruction, le dossier a nécessité des compléments : les éléments du dossier ne sont pas suffisamment développés pour permettre d'apprécier les caractéristiques du projet et ses impacts», fait savoir au Figaro la préfecture de Loire-Atlantique. Des compléments ont été demandés au porteur de projet le 5 avril. Celui-ci «dispose de 3 mois pour y répondre». Quant à l'enquête publique qui pourrait suivre selon les informations de l'ASPEC et les élus, elle n'est pas programmée «à ce stade» répondent les services de l'État.

Fin janvier, lors d'une réunion en préfecture concernant l'étude d'impact, la maire de Sautron se remémore de son dialogue de sourd avec M.Brangeon, d'ordinaire peu accessible. «Viendriez-vous habiter près de la déchetterie ?» lui a-t-elle lancé par trois fois. En vain. Au cours de cette même rencontre, Marie-Cécile Gessant a appris que ce dernier avait prévu d'ériger «des murs de 6 à 8m de haut, avec une longueur de 11 à 28m...» pour se conformer aux normes acoustiques. Contacté, le groupe Brangeon n'a pas répondu à nos sollicitations.

«On va avoir une prison à l'entrée de Sautron», hallucine encore la représentante de l'ASPEC Blandine Vattan. «Moi ce que j'espère, c'est que M.Brangeon vienne sur place. J'aimerais qu'il se rende compte et discuter avec lui», insiste-t-elle. Elle assure que des terrains alternatifs ont même été proposés, initialement à Sautron puis dans des communes aux alentours. Désormais, les 800 Sautronnais de l'association veulent faire parler d'eux et espèrent vraiment rallier la métropole, pour l'instant discrète, à leur cause.

La rédaction vous conseille

- **Près de Nantes : ces irréductibles habitants qui luttent sans relâche contre une encombrante plateforme de compostage**
- **«On a peur que notre quartier devienne un cluster de cancers» : à Nantes, un futur écocentre inquiète les habitants**
- **La «bifurcation écologique», nouveau mantra de la maire de Nantes**

Sujets

Environnement

Loire-Atlantique